



Aïssa

FICTION - FRANCE - 2014 - 8'

Réalisation et scénario
Clément Tréhin-Lalanne
Production
Takami productions

Scénario
Claude Stieremans
Image
Romain Le Bonniec
Montage
Mona-Lise Lanfant

Interprétation
Manda Touré
Avec la voix de
Bernard Campan

Aïssa est congolaise. Elle est en situation irrégulière sur le territoire français. Elle dit avoir moins de dix-huit ans, mais les autorités la croient majeure. Afin de déterminer si elle est expulsable, un médecin va examiner son anatomie.

PALMARÈS

- 2015 *Vaulx-en-Velin* « Festival Un poing c'est court » : Prix du meilleur scénario
Nimègue « Go Short - Festival International de courts métrages » :
Prix NTR du meilleur film de fiction
- 2014 *Cannes* « Festival International du film » : Compétition Officielle,
Mention Spéciale du Jury
San Giò Verona « Video Festival » : Prix de la meilleure mise en scène
Gioia del Colle « Film Festival » : Prix du Jury
Buenos Aires « Festival CineMigrante » : Mention Spéciale du Jury
Paris « Festival Cinéma et Droits Humains » : Prix des blogueurs
et prix spécial des droits humains
Rio de Janeiro « Festival Curta Cinema » : Mention Spéciale du Jury
Toulouse « Festival Séquence court métrage » : Grand prix Midi-Pyrénées

Quelques pistes pour aller plus loin

Réalisé par Clément Tréhin-Lalanne en 2014, *Aïssa* documente une « scène » d'expertise anatomique « *certifiée sincère et véritable* » dont une jeune congolaise en situation irrégulière sur le territoire français est le corps-objet. Cette « *mise en examen* » corporelle pratiquée afin de déterminer l'âge de l'héroïne et de décider de son avenir en France dévoile toute l'ampleur de sa violence symbolique au sein d'un dispositif cinématographique très épuré qui joue d'une césure esthétique entre les deux composantes du récit cinématographique, image et son. Le superbe grain des images tournées en Super 16 (format de pellicule argentique) dans lesquelles les gros plans règnent en maître, détonne en effet avec le style d'une bande-son révélant pour l'essentiel la voix « blanche » d'un médecin-expert auprès de la cours d'appel qui délivre en off le compte-rendu de son investigation. Comme pour mieux signifier le caractère distancié, désincarné et inéluctable que le metteur en scène leur confère, les commentaires du praticien ne s'énoncent pas dans le présent de la narration mais proviennent d'un enregistrement lu par un dictaphone.

Par ces choix d'une mise en scène où bande-son et images apparaissent comme deux « règnes » séparés et inconciliables, le cinéaste vise à exposer la dimension humiliante et dépersonnalisante du procès d'observation subi par l'héroïne. La voix faussement impartiale qui hante les plans et demeurera sans corps pour le spectateur est celle d'une instance de pouvoir qui se fait complice de l'ordre républicain. Suscitant une forte impression d'étrangeté, une gêne même, cette voix porte une perspective purement clinique en évacuant rien de moins que la réalité vivante d'un corps singulier. Elle instaure un rapport de domination et de négation qui entraîne la jeune migrante dans un mouvement de dépossession de soi et de sa propre image.

En s'offrant comme un contrepoint de cette parole scientifique, les images du récit possèdent leur réalité propre et révèlent la poétique et la conscience politique d'un cinéaste qui s'efforce d'être au plus près de son personnage afin d'en restituer l'unicité. La décision de filmer le corps de l'héroïne en Super 16 dans des plans extrêmement resserrés où la caméra ne cesse de faire le point participe également à faire ressentir un trouble : celui d'une jeune femme qui se voit infliger une profonde blessure identitaire.

En rappelant tant les gestes par lesquels s'exprimait le pouvoir colonial que l'imaginaire scientifique de l'anthropométrie judiciaire, Clément Tréhin-Lalanne représente avec *Aïssa* l'arbitraire d'une procédure républicaine qui combine un souci d'identification et d'appropriation du corps migrant.

Jean-Marc Génuite

Films passerelles
Espace ; Mollif